

Ecole Régionale Post-Universitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux

Centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

L'ERAIFT a tenu sa douzième réunion du Conseil d'Administration (CA-XII), le Lundi 29 Novembre 2021 en présentiel et en visioconférence

Le Conseil d'Administration (CA) de l'ERAIFT s'est réuni le Lundi 29 Novembre 2021, en présentiel et en visioconférence, sous la présidence du Professeur Jan BOGAERT (Président du CA), pour statuer principalement sur la situation de l'implémentation du nouveau projet AGRINATURA/ERAIFT financé par l'Union Européenne (2021-2026), l'évolution des activités académiques, l'examen du budget 2022 et la situation foncière de l'ERAIFT.

A l'issue des échanges et débats sur les différents points à l'ordre du jour, des recommandations ont été formulées sur la poursuite du processus de recrutement des doctorants du projet AGRINATURA/ERAIFT ; l'amélioration des curricula de formation et du budget 2022 et la démarche à suivre pour la sécurisation foncière du site de l'ERAIFT. En outre, une évolution positive a été notée sur le processus d'acquisition de l'accord de siège de l'Institut Régional d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux (IRAIFT) en Côte d'Ivoire.

En fin, les participants se sont accordés sur une fréquence de deux réunions du CA par an dont l'une en présentielle et l'autre en visioconférence. Pour l'année 2022, la première réunion s'interviendra en ligne entre mi-avril et mi-mai et la seconde en présentiel en novembre selon l'évolution de la pandémie du COVID-19.

L'ERAIFT remercie tous les participants à cette douzième réunion du Conseil d'Administration. La même gratitude s'adresse à tous les partenaires techniques et financiers pour leur soutien renouvelé.



Sept membres du CA et quelques invités ayant participé à la réunion du Lundi 29 Novembre 2021 en présentiel à l'ERAIFT